



Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous transmettre :

- **la fiche d'inscription** ou de réinscription pour la **saison 2018/2019** qui débute le 1^{er} septembre 2018 selon le planning qui vous sera remis avec la carte d'adhésion.

Le montant de **la cotisation pour la saison 2018/2019 est de 180 € par adhérent** + 20 € pour l'option entretien musculaire .

Le dossier complet doit être déposé à la Maison des Sports ou transmis par courrier, il comprend :

- **La fiche d'inscription ou de réinscription dûment complétée, signée, écrite lisiblement en LETTRES CAPITALES.**
- **Un certificat médical de moins de 3 mois Daté de juin 2018 conforme.**
- **Une photo d'identité (récente !!)**
- **Un chèque de 180 € ou 200€ (si option entretien musculaire)**
- **Une enveloppe timbrée à votre adresse**

Les chèques sont à établir à l'ordre du SCA 2000 : **possibilité de règlement en 2 ou 3 fois (3 mois consécutifs : septembre, octobre, novembre)** . (Mettre les dates d'encaissements au dos des chèques)

Les coupons sport et les chèques vacances sont admis.

- ***Les chèques sur 2019 ne seront pas acceptés sauf accord des membres du bureau***

REPONDEZ RAPIDEMENT CAR LES INSCRIPTIONS SERONT ARRETEES DES QUE LE CHIFFRE MAXIMUM SERA ATTEINT (345 adhérents maximum)

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte. La carte d'adhésion ne sera pas envoyée. Pour des raisons de responsabilité et d'assurances aucune activité ne pourra être pratiquée sans la carte d'adhérent. La carte d'adhésion sera réclamée lors des activités.

AU CAS OU VOUS NE POURRIEZ PAS IMPRIMER CES DOCUMENTS , ILS SERONT DISPONIBLES A LA MAISON DES SPORTS.

Adresses d'envoi :

SCA 2000 Retraite Sportive
Maison des Sports
206 Rue Pierre et Marie Curie
91000 EVRY

OU

Jacques JOLIVET
SCA2000 Retraite Sportive
41, Bd Decauville
91000 EVRY

Bonne rentrée.

Sportivement

Jacques JOLIVET